



Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 – PARIS

Paris, le 10 décembre 2012

Réf. : JCM/SL/NS

Monsieur le Premier Ministre,

Lors de votre discours de clôture de la « grande conférence sociale » du 10 juillet 2012, vous avez affirmé que « l'Etat, [mettrait] tout en œuvre pour assurer l'avenir de l'AFPA ».

Depuis plus de 60 ans, l'AFPA participe pleinement à la mise en œuvre d'un principe inscrit dans la Constitution française, le droit à la formation professionnelle. Par ses valeurs et son action, cette association a permis à des millions de travailleurs de se former, d'obtenir une certification, un diplôme, et aux entreprises d'avoir des salariés qualifiés.

Face à un chômage massif, son service global a permis de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et l'AFPA est devenue l'un des piliers des politiques de reconversion professionnelle. Le Code du travail a d'ailleurs consacré l'action de cette association comme composante nationale du service public de l'emploi.

Or, nous ne pouvons que constater, malgré les nombreuses alertes des organisations syndicales, le désengagement massif des pouvoirs publics de l'AFPA, tant d'un point de vue financier que du point de vue d'une politique publique de la formation professionnelle, et ce depuis des années. A cette absence de vision stratégique, s'est ajoutée la volonté de faire de cette association un organisme de formation comme un autre, l'empêchant d'exercer pleinement la mission pour laquelle elle a été créée.

Pour les organisations syndicales, pour les salariés de l'AFPA, cette situation est inconcevable et insupportable.

Dès votre prise de fonction et en lien étroit avec les Ministres Michel Sapin et Thierry Repentin, vous avez su prendre les premières décisions permettant de sauver temporairement l'AFPA du naufrage financier. La nomination d'un nouveau président, la présentation d'un plan de redressement à la mi-novembre sont des décisions importantes mais ne suffiront pas à pérenniser l'AFPA. Le plan de redressement fait, en effet, reposer l'essentiel des efforts sur l'AFPA elle-même mais sera inopérant si l'Etat ne passe pas des paroles aux actes sur au moins deux questions : celle d'une part des fonds propres pour

permettre à l'AFPA d'accéder aux financements nécessaires au développement de son activité de formation, celle d'autre part de l'immobilier qui, faute d'être réglée, risque conduire à une très dommageable dégradation de ce patrimoine.


Dans une période de très forte dégradation de la situation de l'emploi, tout retard est non seulement incompréhensible mais il compromet la réussite des politiques publiques de formation et d'emplois tant régionales que nationales

Nous connaissons, Monsieur le Premier Ministre, au regard notamment de vos mandats locaux, votre attachement à une institution que vous connaissez bien. Nous ne doutons pas que vous saurez répondre aux inquiétudes et à l'espoir des milliers de salariés profondément attachés à leur association en faisant les choix qui s'imposent.


Dans l'attente, veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos salutations distinguées.



Pour la CFDT  
Le Secrétaire Général  
Laurent BERGER



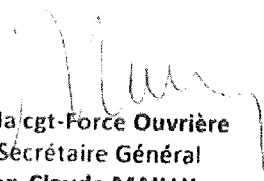
Pour la CFE-CGC  
Le Président  
Bernard VAN CRAEYNEST



Pour la CFTEC  
Le Président Confédéral  
Philippe LOUIS



Pour la CGT  
Le secrétaire Général  
Bernard THIBAUT



Pour la cgt-Forcé Ouvrière  
Le Secrétaire Général  
Jean-Claude MAILLY